

Le contexte

Le ruisseau de Flabusieux est un affluent de l'Aire. La masse d'eau dont il fait partie doit atteindre **le bon état** général avant l'échéance fixée en 2021 par le SDAGE Seine-Normandie 2010-2015.

Le linéaire restauré correspond à 300 m de cours d'eau en partie aval du Flabusieux. Il traverse alors des parcelles privées utilisées pour le pâturage des bovins.

Quelles sont les conséquences pour le cours d'eau ? Le bétail ayant accès au cours d'eau apporte trois types de modifications : **le piétinement, les déjections et l'abrutissement.**

Ces perturbations ont pour conséquences de modifier la qualité physico-chimique et **hydromorphologique** du cours d'eau (**diminution de la qualité de l'eau, colmatage du substrat**, diminution des vitesses d'écoulement, surlargeur du lit, effondrement des berges, échauffement de l'eau, prolifération végétale et diminution de la ripisylve).



Coordonnées L93	x : 858862,68 m	y : 6880955,5 m
Cours d'eau	Cours d'eau	Flabusieux
	Code masse d'eau	FRHR195B
	Largeur	NC
	Longueur	300 m (restauré)
	Débit moyen	NC
	Pente	NC
Catégorie piscicole	1ère catégorie	
Problématiques	Bétail	
	Berges	
	Ripisylve	
	Frayères	

Les enjeux

Protection des berges pour maintenir le cours d'eau dans son lit et limiter l'érosion des berges.

Reconstitution de zones favorables pour la reproduction des espèces lithophiles.

Entretien et plantation de la ripisylve. Mise en défens du cours d'eau pour limiter l'impact des bovins.

Les étapes

2014-2015 *Réalisation des travaux*

2015 *Réalisation d'un panneau travaux*

Le témoignage

« L'opération menée sur le Flabusieux a été un succès. Les truites fario sont venues dès la première année se reproduire sur les zones de frayères aménagées.

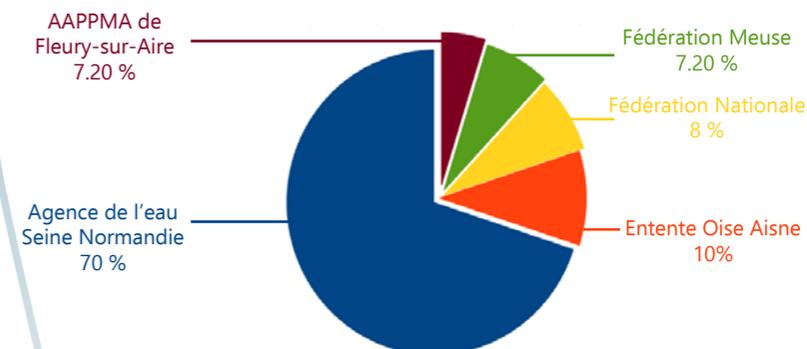
La mise en réserve de ce ruisseau pépinière a été une évidence pour notre AAPPMA et cette mesure est complémentaire à la création d'un parcours No Kill. »

Éric RIBET, Président de l'AAPPMA « Aire et Cousances » et Président de la FDAAPPMA55.



Après travaux, recharge alluvionnaire, 2019

Le plan de financement



Site avant travaux, 2014



Site après travaux, 2015

Le descriptif des travaux

- Mise en place de 620 m de clôture pour protéger 310 m de cours d'eau ;
- Création d'un passage à gué de 5 m de large ;
- Entretien de 70 m de ripisylve ;
- Plantation de 20 arbres et de 200 arbustes le long du cours d'eau ;
- Recharge alluvionnaire, dépôt de grève en vue d'une mobilisation lors des crues, aménagement de zones de frayère ;
- Protection de 15 m de berges avec blocs, retalutage des berges en pente douce sur les 15 m suivants.



Passage à gué, 2014



Recharge alluvionnaire, 2014

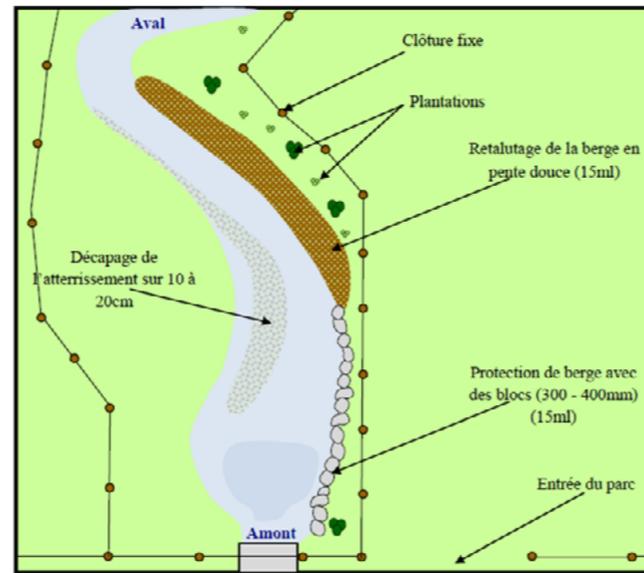


Schéma de l'aménagement des berges

Le gain écologique

2015

Reproduction de la truite sur les frayères aménagées

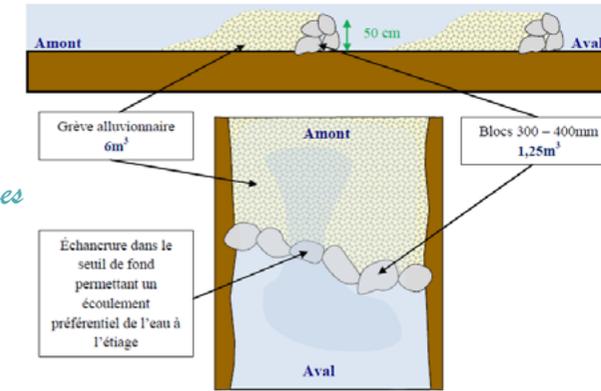


Schéma des frayères aménagées

L'attention particulière

Huit secteurs ont été aménagés dans le but de reconstituer des frayères pour les espèces lithophiles : de la grève alluvionnaire mobilisable a été déposée sur trois d'entre eux.

Des frayères ont été aménagées sur les autres secteurs qui sont des plats lenticules. Sur ces zones de reproduction, la grève alluvionnaire est maintenue par des blocs. Une échancrure dans le seuil de fond favorise une immersion quasi-constante de la frayère, ce qui permet de garantir leur efficacité.

Les clés de la réussite

Le secteur concerné par les travaux traverse des parcelles exploitées en pâturage. Les aménagements réalisés par la FDAAPPMA de la Meuse ont permis de concilier pratiques agricoles et restauration hydromorphologique du cours d'eau.



- Mise en défens du cours d'eau, restauration de la ripisylve, protection des berges et restauration de frayères illustrent un projet complet et réfléchi par le maître d'ouvrage.

- Pas de suivis après travaux.

Le coût du projet

Travaux milieu : 17 667,6 €

Communication : 356,52 €



Contactez le responsable technique de l'action :
directeur.peche55@gmail.com

55
 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE
 www.peche55.fr

Protection de la partie aval du ruisseau de Flabusieux et création de frayères
 2014 - 2015

Partenaires financiers
 Coût du projet : 18 024 € TTC

70% 10% 8% 7,2% 4,8%

Fiche d'identité du cours d'eau
 Nom : Ruisseau de Flabusieux
 Catégorie piscicole : 1^{re}
 Espèce repère : Truite fario
 Bassin hydrographique : Seine
 Fonction du milieu : Frayère et habitat

Pathologies du cours d'eau
 Avant la réalisation des travaux, le ruisseau de Flabusieux subissait tous les impacts liés au piétinement du bétail :

- Effondrement des berges,
- Colonatage du substrat,
- Diminution de la ripéologie,
- Echauffement de l'eau,
- Prolifération végétale,
- Diminution de la qualité de l'eau...

Recharge alluvionnaire
Création de frayères
Protection de berge
Mise en place d'une clôture

Truite fario
 Loché franche
 Vainon
 Lamproie de Plaine
 Chabot

Création d'un passage à gué
Mise en place d'une clôture

www.aappma-aire-cousances.com

Panneau de sensibilisation, 2015

La communication autour du projet

REVIGNY-SUR-ORNAIN ► Vallées de l'Ornain et de la Saulx

Nubécourt Des travaux sur le ruisseau Flabusieux



■ De la grève alluvionnaire et des blocs de calcaire ont été installés dans le lit de la rivière.

Dans le cadre du Plan de gestion piscicole de l'Aappma, avec le soutien technique de la Fédération de pêche de la Meuse et l'accord du propriétaire riverain, la partie aval du Flabusieux est en cours de restauration. Ce chantier est suivi par Sébastien Cormont, chargé de mission technique de la Fédération 55. L'objectif est de mettre en défens le cours d'eau du piétinement du bétail et aménager des zones de frayères. Les truites pourront s'y reproduire dans de bonnes conditions. Dans un premier temps la société HydroTech a procédé au nettoyage, à l'entretien et à la coupe des végétaux des berges. Dans un second temps, l'entreprise Deswartvaeger a effectué la pose de 300 ml de clôture. Elle a procédé au dépôt de grève alluvionnaire à plusieurs endroits dans le lit du Flabusieux. Les cailloux vont, avec le courant, se positionner dans le cours d'eau. Trois zones de frayères ont, aussi, été créées à des endroits où le fond est homogène et bénéficie d'un bon écoulement. Cela

permettra aux sédiments de s'y déposer. Des blocs de calcaire ont été installés afin de retenir la grève alluvionnaire notamment, dans les zones de frayères. Un passage à gué est en préparation avec pose de comassé calcareux. Il limitera les problèmes liés au piétinement. Le bétail pourra boire et passer sans abîmer les berges. Des portes, permettant la fermeture des parcs en hiver et pendant les crues, seront installées. La police de l'eau a donné son autorisation pour ces travaux qui ont nécessité 36 m³ de grève alluvionnaire et 16 m³ d'enrochement pour bloquer la grève et protéger la berge. Le ruisseau sera classé en zone de réserves de pêche pour une durée de 5 ans, renouvelable. Le montant total des travaux se situe au alentour de 18.000 € TTC. Ils sont financés à 70 % par l'Agence de l'eau Seine Normandie, à 10 % par l'Entente Oise Aisne, à 8 % par Fédération nationale pour la pêche en France (FNPF), à 7,2 % par la Fédération départementale de pêche et à 4,8 % par l'Aappma Aire et Cousances.

Est Républicain, paru le 12 Octobre 2014

JE SUIS CHARLIE REVIGNY-SUR-ORNAIN ► Vallées de l'Ornain et de la Saulx

Nubécourt Plantations sur les rives du Flabusieux

Sept bénévoles de l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) « Aire et Cousances » se sont retrouvés pour planter plus d'une centaine d'arbres et arbustes sur les rives du ruisseau Flabusieux, au niveau de sa confluence avec l'Aire, en aval de Nubécourt.

Cette opération de plantations était en fait la dernière phase du chantier de restauration de ce tronçon du ruisseau, mené sous la maîtrise d'œuvre des services techniques de la fédération de pêche de la Meuse.

Après avoir aménagé de nouvelles frayères pour la truite Fario, créé un passage à gué et mis en défens du piétinement du bétail environ 300 mètres de cours d'eau, il ne restait plus qu'à planter là où

elles manquaient plusieurs essences d'arbres et arbustes inféodés au milieu aquatique. Elles serviront de refuge à toute une biodiversité faunistique et créeront des zones d'ombres propices au cours d'eau et à sa population piscicole. Ainsi, Raymond, Maxime, Philippe, Joël, Laurent et François, sous la houlette du président de l'AAPPMA Éric Ribet, se sont déployés sur les parcours pour planter sur les hauts ou pieds de berge, toute une variété d'essences qui pourront croître à l'abri de la clôture protectrice.

Le président donne rendez-vous aux membres de l'AAPPMA samedi 28 février, à 9 h 30, dans la salle communale de Ville-sur-Cousances à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association de pêche.



■ Les bénévoles de l'AAPPMA ont procédé aux plantations le long du Flabusieux.

Est Républicain, paru le 15 Janvier 2015